

Cent soixante et onzième session du Conseil

Point 8: Rapport de la 134^e session du Comité du Programme (7-11 novembre 2022)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de la 134^e session du Comité du Programme, qui s'est tenue du 7 au 11 novembre 2022. Le Conseil est saisi de ce rapport, qui est reproduit dans le document portant la cote CL 171/8.

Dix-huit points étaient inscrits à l'ordre du jour du Comité, dont neuf pour information. Je tiens à appeler l'attention du Conseil sur les questions ci-après.

Le Comité s'est félicité de la grande qualité du document sur les priorités stratégiques de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments au titre du Cadre stratégique 2022-2031, et du fait que le Bureau de l'évaluation continue de mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'efficience des activités d'évaluation comme indiqué dans le document présentant le plan de travail actualisé pour les évaluations 2022-2025, et a recommandé au Conseil d'approuver ces deux documents.

Le Comité a accueilli favorablement le document intitulé *Élaboration du Plan à moyen terme révisé 2022-2025 – Priorités régionales et priorités techniques*, a salué les efforts consentis pour tenir compte, dans l'exécution du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, des situations, des besoins et des priorités spécifiques des Membres dans chaque région et dans chaque domaine technique, et a rappelé qu'il était important de prendre en compte les conclusions des conférences régionales et des comités techniques lors de l'examen du Plan à moyen terme 2022-2025.

Pour ce qui est des évaluations et de la réponse de la Direction à celles-ci, le Comité a constaté avec satisfaction l'utilité et l'exhaustivité du travail accompli et s'est réjoui de ce que la Direction ait accepté les conclusions issues des évaluations. En particulier, il s'est félicité que l'action menée dans le cadre du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 ait été jugée pertinente, rapide dans la plupart des cas et suffisamment évolutive pour répondre aux priorités nationales découlant de la pandémie, et a souligné l'engagement à long terme de la FAO et l'avantage comparatif dont elle bénéficie s'agissant de faciliter et d'assurer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et leur qualité technique. En outre, il a accueilli avec satisfaction les informations communiquées dans les rapports de suivi des évaluations portant sur la contribution de la FAO à l'objectif Faim Zéro, le Programme de coopération technique de la FAO et la Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec les organisations de la société civile, et a salué les progrès dont il est rendu compte dans ces rapports. Le Comité s'est également félicité des progrès accomplis concernant l'initiative «Un pays – un produit prioritaire» de la FAO.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, je vous invite à examiner le rapport de la 134^e session du Comité du Programme, qui comprend un très intéressant résumé établi à titre d'information par le secrétariat. Je serais heureuse de vous apporter de plus amples explications concernant le rapport, selon que de besoin.

M^{me} Yael Rubinstein, Présidente de la 134^e session du Comité du Programme